

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

ARRÊTÉ

modifiant la composition du jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2016 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ;

Vu l'arrêté du 30 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2024 portant composition du jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2024 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

L'article 1 de l'arrêté du 31 janvier 2024 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

Sont nommés membres du jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ouverts au titre de l'année 2024 :

M. DURAND Nicolas

Inspecteur général des affaires sociales
représentant le chef de l'inspection générale des
affaires sociales – **Président** ;

M. CASABIELHE Jérémie

Attaché principal d'administration de l'Etat à la
direction de la sécurité sociale ;

Mme CHAILLET Sophie	Administratrice générale de l'Etat à la direction des finances, achats et services ;
M. DATUS Romann	Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à la délégation aux affaires européennes et internationales ;
M. DELANNOY Romuald	Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé d'Occitanie ;
Mme GIAKOUMAKIS Amalia	Inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale à la direction générale de la santé ;
Mme LHOSTIS Anne-Marie	Inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé de Corse, Délégation territoriale de Haute-Corse ;
M. REMERAND Eric	Inspecteur de l'action sanitaire et sociale à la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – unité départementale de Paris.

En cas d'indisponibilité du Président du jury, cette fonction sera assurée par Mme Sophie CHAILLET.

Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 avril 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités
Pour la ministre du travail, de la santé et des solidarités

per délégation

la cheffe du bureau des concours, du recrutement et de la GREC

Faustine GONARD

